Appel d'offres :Evaluation des besoins programme DGD 2022-2026

SOS Villages d'Enfants RDC avec son partenaire SOS Villages d'Enfants Belgique pilotent ensemble le programme Ŝanĝo depuis 2017 jusqu'en 2021 principalement avec le financement de la DGD. Ce programme quinquennal arrive bientôt à son terme fin 2021, SOS Villages d'Enfants Belgique et SOS Villages d'Enfants RD Congo souhaitent réaliser une évaluation des besoins en vue de l'élaboration du futur programme quinquennal 2022-2026 dans les trois zones concernées par le programme actuel, à savoir Bukavu, Walungu et Uvira, ainsi que dans la zone de Kinshasa, nouvelle zone d'intervention qui ferait partie du prochain programme. Les Termes De Référence qui vont guider les soumissionnaires sont ci-dessous détaillées.

TdR Evaluation des besoins Programme DGD 2022-2026 RD Congo

20 janvier 2021

1. Contexte et justification

1.1. A propos de SOS Villages d'Enfants

SOS Villages d'Enfants (ci-après SOS) est la fédération mondiale des 118 associations nationales SOS Villages d'Enfants, qui travaillent dans 135 pays dans le monde. Les associations travaillent ensemble avec une seule vision : chaque enfant appartient à une famille et grandit avec amour, respect et sécurité. SOS Villages d'Enfants offre une prise en charge à long terme, de type familial, aux enfants qui ont perdu leurs parents (service de protection de remplacement), et travaille également avec les familles et les communautés vulnérables pour les aider à se renforcer et à prévenir l'abandon des enfants (service de renforcement de la famille).

SOS Villages d'Enfants Belgique soutient l'association nationale **SOS Villages d'Enfants RD Congo** dans la mise en œuvre d'un programme de renforcement de la famille, le programme *Ŝanĝo – Strong Children change the World*, soutenu par le Ministère Belge de la coopération au développement sur la période 2017-2021. Le Programme Ŝanĝo concerne trois zones d'intervention : Bukavu, Walungu et Uvira.

1.2. Objectif général de l'évaluation des besoins

Une évaluation des besoins fournit une analyse objective des besoins du groupe cible et des parties prenantes actuelles dans chaque programme SOS spécifique.

Pour les interventions nouvelles et en cours, une évaluation des besoins doit être effectuée une fois par cycle de programme (c'est-à-dire tous les 3 à 5 ans, conformément à l'approche de Gestion Axée sur les Résultats de SOS) afin d'aider le personnel SOS à déterminer si l'organisation est la partie prenante la mieux placée pour intervenir dans une communauté donnée, et de fournir des informations actualisées sur le contexte et les besoins les plus cruciaux du groupe cible.

Les recommandations fournies dans le rapport d'évaluation des besoins sont essentielles pour développer des services et des interventions sur mesure, et constituent donc la base pour développer un programme.

Apres 5 ans d'intervention, le Programme Ŝanĝo arrive à son terme fin 2021. Du coup, SOS Villages d'Enfants Belgique et SOS Villages d'Enfants RD Congo souhaitent réaliser une évaluation des besoins

en vue de l'élaboration du futur programme quinquennal 2022-2026 dans les trois zones concernées par le programme actuel, à savoir Bukavu, Walungu et Uvira, ainsi que dans la zone de Kinshasa, nouvelle zone d'intervention qui ferait partie du prochain programme.

2. Description de l'exercice « Evaluation des besoins » selon SOS

L'évaluation des besoins, telle que définie par SOS, suit une approche modulaire et se déroule en différentes étapes. Il existe trois modules à réaliser, en cascade. Chacun des modules comprend quelques questions clés et se termine par une question de réflexion critique, qui aide à déterminer s'il convient ou non de poursuivre l'évaluation des besoins. Des résultats (préliminaires) sont donc nécessaires après chaque module, afin de planifier la suite du processus.

Le **module A** concerne **l'analyse du groupe cible**, le **module B** concerne **l'analyse des atouts et des besoins de la communauté** et enfin le **module C** concerne **l'analyse des parties prenantes**.

2.1. Préparer l'évaluation des besoins

Il s'agit d'entreprendre tous les préparatifs nécessaires à l'évaluation sur le terrain, à savoir proposer une méthodologie détaillée, effectuer des recherches documentaires, identifier les informateurs clés, planifier le processus de collecte des données, l'organisation et la logistique, et préparer le calendrier des visites sur le terrain.

2.2. Collecte et analyse des données, module par module

Pour chaque étape, les actions suivantes doivent être menées :

- Collecte de données selon la méthodologie et les outils convenus ;
- Analyse des données, y compris la question de réflexion critique et les décisions de poursuivre ou non (pour les modules A et B).

Le processus de collecte des données doit comprendre, par exemple, des entretiens avec les parties prenantes telles que les représentants du groupe cible, les dirigeants communautaires et les représentants de la municipalité, les ONG (y compris SOS) et d'autres parties prenantes clés ; diverses sources de recherche documentaire telles que les rapports internes et externes disponibles ; l'analyse des statistiques et des faits clés sur le lieu et le pays.

2.2.1. Module A : Analyse du groupe cible

L'objectif de cette étape est de collecter des données primaires et secondaires sur les conditions de vie, les relations entre les enfants et les personnes qui s'occupent d'eux et les facteurs de vulnérabilités des enfants de cette communauté afin d'estimer combien d'entre eux appartiennent à notre groupe cible. Les groupes spécifiques d'enfants qui vivent dans des situations vulnérables varient d'un endroit à l'autre, ainsi qu'au fil du temps. Il est donc essentiel d'avoir une idée précise de la taille estimée du groupe cible et des niveaux de vulnérabilité de la communauté.

Questions clés :

- Combien d'enfants de la communauté appartiennent à l'un des sous-types de groupes cibles suivants (étape 1 : collecte de données selon la méthodologie convenue ; étape 2 : analyse des données) :
    - Les enfants vivent seuls, sans personne pour s'occuper d'eux. Il y a une absence de soins de qualité. Le bien-être et le développement des enfants sont gravement menacés.
    - Les enfants vivent avec une personne qui s'occupe d'eux, mais il y a des lacunes dans la qualité des soins. Le bien-être et le développement des enfants sont gravement menacés et/ou il existe un risque élevé de séparation.

  - Les enfants vivent avec une personne qui s'occupe d'eux, mais il y a des lacunes dans la qualité des soins. Le bien-être et le développement des enfants sont menacés au fil du temps et/ou il existe un risque croissant de séparation s'ils sont laissés sans surveillance.
  - Les enfants vivent avec une autre personne qui s'occupe d'eux et reçoivent des soins de qualité constante, mais il pourrait y avoir un cadre de soins plus approprié.
- Quelles sont leurs conditions de vie habituelles, leurs relations avec les personnes qui s'occupent d'eux (le cas échéant) et les facteurs de risque critiques auxquels ils sont confrontés ?
- Réflexion critique : y a-t-il suffisamment d'enfants dans les catégories de groupes cibles susmentionnées, qui sont confrontés à des facteurs de risque critiques justifiant une analyse plus approfondie ?

2.2.2. Module B : Analyse des atouts et des besoins de la communauté

En fonction des résultats du module A :

Les réponses à la situation des enfants au sein de notre groupe cible évoluent dans le temps. La situation d'un enfant qui a perdu ou risque de perdre la prise en charge de ses parents dépend largement de trois sujets :

- Comment les familles et les communautés réagissent ;
- Les efforts gouvernementaux en matière de prévention ;
- Systèmes nationaux de soins.

Il est donc crucial d'en savoir plus sur le contexte communautaire, en particulier sur les atouts de la communauté par rapport à notre groupe cible. Les atouts de la communauté aident à identifier les besoins non satisfaits, c'est-à-dire les différences entre la situation de notre groupe cible et ce qu'elle devrait être.

Questions clés :

- Quelles sont les structures communautaires en place pour remédier à la vulnérabilité du groupe cible ? Analyse des atouts de la communauté ;
- Analyse des biens communautaires et des facteurs de risque critiques élaborés dans le cadre du module A pour identifier les besoins non satisfaits ;
- Réflexion critique : résumé des atouts et des besoins.

2.2.3. Module C : Analyse des parties prenantes

En fonction des résultats du module B :

L'analyse des parties prenantes examine la motivation et les capacités des acteurs présents dans la communauté. Cela contribue à une recommandation éclairée et fondée sur des preuves quant aux personnes les mieux placées pour répondre aux besoins identifiés. Un acteur le mieux placé est une personne qui a l'intérêt, le pouvoir et la capacité de répondre aux besoins de manière efficace et efficiente.

Questions clés :

- Identifier les parties prenantes pertinentes avec leur pouvoir, leur attitude et leur intérêt respectifs ;
- Réfléchir de manière critique à la question de savoir si le SOS est l'acteur le mieux placé pour répondre aux besoins identifiés.

2.3. Partager les résultats

Partager les résultats implique de fournir des recommandations dans le rapport d'évaluation des besoins sur la base de l'analyse des données des trois modules et des questions de réflexion critique, ainsi que partager les conclusions les plus importantes.

Une version préliminaire du rapport sera produite afin d'y intégrer les commentaires des différentes parties prenantes pour la version finale.

Le rapport comprend les éléments suivants :

- Identification du groupe cible, des atouts et des besoins de la communauté et des parties prenantes ;
- Recommandations concernant les personnes les mieux placées pour répondre aux besoins ;
- Justification de la décision de poursuivre l'intervention dans les trois zones du programme ;
- Recommandations pour SOS Villages d'Enfants.

3. Offre de consultance

3.1. Type d'accompagnement attendu

SOS Villages d'Enfants Belgique et SOS Villages d'Enfants RD Congo recherchent un.e consultant.e pour les accompagner dans ce processus d'évaluation des besoins.

Afin de garantir une appropriation par le personnel de SOS Villages d'Enfants RD Congo de ce processus, le.la consultant.e devra véritablement **offrir un accompagnement et s'employer à renforcer les capacités du personnel** en vue de pouvoir transférer ses compétences et que les prochains exercices d'évaluation des besoins puissent se faire de manière totalement interne à SOS Villages d'Enfants RD Congo.

Le.la consultant.e agira comme coordinateur *lead* et facilitateur du processus. La répartition des tâches ou rôles et responsabilités proposée entre le.la consultant.e et l'équipe SOS pourrait être de déléguer à l'équipe SOS la collecte des données sur le terrain, une fois la méthodologie et les outils préalablement accordés. Une possible répartition pourrait être la suivante (à discuter et définir au début de la mission) :

Activités	Consultant.e	Equipe SOS
1. Préparation		
Identifier les membres de l'équipe SOS en soutien à l'évaluation des besoins ainsi que les rôles et responsabilités	En charge	En soutien
Organiser une réunion avec toute l'équipe et définir : - la méthodologie pour la collecte des données pour chaque module ; - le budget nécessaire ; - la répartition des rôles entre les membres de l'équipe ; - le calendrier.	En charge	En soutien
2. Collecte et analyse des données		
Module A : Analyse du groupe cible		
Préparer le module A d'évaluation des besoins et soumettre à SOS Villages d'Enfants RD Congo des suggestions de méthodes de collecte de données et d'outils (rapport de démarrage)	En charge	/
Effectuer les recherches documentaires	En charge	En soutien
Effectuer la collecte de données (entretiens, etc.) pour le module A	En soutien	En charge
Analyser les données (module A)	En charge	
Organiser une réunion avec toute l'équipe après cette phase pour discuter des analyses et émettre des recommandations	En charge	En soutien
Module B : Analyse des atouts et besoins de la communauté		
Préparer le module B	En charge	/
Effectuer la collecte de données (entretiens, etc.) pour le module B	En soutien	En charge
Analyser les données et préparer un projet d'analyse des atouts et des besoins de la communauté (module B)	En charge	/

Organiser une réunion avec toute l'équipe après cette phase pour discuter des analyses et émettre des recommandations	En charge	En soutien
Module C : Analyse des parties prenantes		
Préparer le module C	En charge	/
Effectuer la collecte de données (entretiens, etc.) pour le module C	En soutien	En charge
Analyser les données (module C)	En charge	/
Organiser une réunion avec toute l'équipe après cette phase pour discuter des analyses et émettre des recommandations	En charge	En soutien
3. Partage des résultats		
Préparer une première version de rapport	En charge	En soutien
Intégrer les commentaires pour la version finale du rapport	En charge	/

3.2. Résultats attendus

Les résultats attendus sont les suivants :

- Un rapport de démarrage dans lequel la conception et la méthodologie d'évaluation des besoins est affinée, les outils sont partagés et les rôles et responsabilités sont explicités ;
- Une première version du rapport (le modèle de rapport final sera partagé avec le.la consultant.e sélectionné.e le moment venu) ;
- Un rapport final.

4. Calendrier

06 Février 2021	Publication des Termes de référence (TdR)
20 février 2021	Date limite de soumission des candidatures
21-28 février	Sélection du consultant/e, accord sur le calendrier de travail précis et signature du contrat
04 Mars 2021	Début de la mission (20 jours prévus)
23 Avril 2021	Remise de la version préliminaire du rapport
28 Avril 2021	Date limite des commentaires par SOS Villages d'Enfants RD Congo
29 Avril 2021	Remise de la version définitive du rapport

5. QUALIFICATIONS ET EXPERTISE REQUISE

Le/la consultant/e devra avoir de l'expérience dans la réalisation des évaluations au sein d'organisations, en particulier pour des ONG internationales ou d'autres institutions engagées dans des activités de développement.

Le/la consultant/e doit avoir les compétences et qualifications suivantes :

- ✓ Diplôme de licence en études supérieures en développement ou dans toute autre matière pertinente de sciences sociales ;
- ✓ Au moins cinq années d'expérience à des niveaux de responsabilité de plus en plus élevés dans les domaines de suivi et évaluation des projets de développement ;
- ✓ Solides compétences en facilitation et expérience pratique du travail de manière participative avec le personnel et en particulier avec les enfants et les jeunes ;
- ✓ De bonnes compétences en rédaction de rapports sont essentielles ;
- ✓ Capacité à présenter les conclusions de l'évaluation

- ✓ Connaissance du contexte local de la RDC ;
- ✓ Excellente maîtrise du français. Maîtrise des langues locales désirée.

6. Procédure de soumission d'une offre

Les offres peuvent être soumises jusqu'au 20 Février 2021 à l'adresse suivante : sosverdc.recrutement@sos-rdc.orgavec pour objet « Consultance Evaluation des besoins ».

L'offre doit comporter :

- Une proposition technique (voir proposition de structure en Annexe) ;
- Une proposition financière (voir proposition de structure en Annexe) ;
- Le CV du consultant/e ;
- Deux contacts de référence pouvant attester des compétences du consultant/e.

7. Annexes

Annexe I : Modèle de proposition technique

1) Introduction : description de l'entreprise/consultant, qualifications et conformité à la législation – 1 page
2) Contexte : compréhension du projet, du contexte et des exigences en matière de services, questions-clés – 2 pages
3) Méthodologie proposée : indication de la méthodologie proposée, détail des groupes de répondants ciblés, détails des questions proposées (préciser par rapport aux questions déjà mentionnées dans l'offre), détail de la procédure d'échantillonnage le cas échéant – 5 pages
4) Expérience du consultant/e dans la réalisation de missions de nature similaire et expérience de la zone géographique pour d'autres clients importants (nom de l'organisation, nom de la mission, dates de la mission, contacts de la personne de référence) – 2 pages
5) Si équipe de consultants/es, composition de l'équipe proposée – 1 page
6) Plan de travail avec calendrier indicatif – 1 page
7) Exemples de rapports (au moins 2 en annexe)
8) Exigences légales (certificat de constitution, conformité fiscale)

Annexe II : Modèle de proposition financière

Le consultant doit établir un devis pour les éléments ci-dessous et indiquer clairement tout autre coût pouvant être impliqué en plus de ceux énumérés ci-dessous

Rubrique	Unité	# d'unité	Cout unitaire (BIF)	Cout total (BIF)
Honoraires	Par jour			
Frais de bureau (impression, photocopie, reliure, frais de communication, etc.)	Montant forfaitaire			
Frais de logistique (transport/hébergement, etc.)				
COUT TOTAL				

Annexe III : Résumé synthétique des questions de l'évaluation des besoins selon SOS

SOS KINDERDORPEN VILLAGES D'ENFANTS

SOS VILLAGES D'ENFANTS
RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

0.1. Évaluation des besoins

Etape 1: Identifier le groupe cible

Utiliser : Analyse du groupe cible

Réflexion critique : Y a-t-il un nombre suffisant d'enfants de notre groupe cible ?

Oui : poursuivre l'évaluation des besoins	**Non :** ne pas poursuivre une intervention SOS

Étape 2 : Identifier les atouts et les besoins de la communauté

Utiliser : Analyse PESTLE

Réflexion critique : Y a-t-il des besoins liés à notre groupe cible ?

Oui : poursuivre l'évaluation des besoins	**Non** : ne pas poursuivre une intervention SOS

Étape 3 : Déterminer les parties prenantes les mieux placées

Utiliser : analyse des parties prenantes

Réflexion critique : SOS est-il l'acteur le mieux placé pour intervenir ?

Non: s'associer à d'autres parties prenantes et plaider en leur faveur pour répondre aux besoins.	**Oui:** Développer une intervention SOS

Étape 4: Résumer les conclusions dans un rapport d'évaluation des besoins et formuler un plan d'action